

AÉROPORT L'Agglo nîmoise veut (enfin) récupérer ses loyers



Nîmes métropole a demandé à la société Edeis, chargée de la gestion de l'aéroport, de lui rembourser les loyers perçus entre 2015 et 2020.

69€

Un mardi sur deux en 2025
dans ma boîte aux lettres

JE M'ABONNE



C'est un Jean-François Lheureux presque « heureux » qui s'est présenté, ce mercredi matin, devant la presse. Au-delà des « bons chiffres » du compte administratif 2023, le directeur général des services a annoncé que Nîmes métropole avait demandé à Edeis de lui rembourser les loyers payés par les entreprises sur le site aéroportuaire, sur la période de 2015 à 2020.

Cette somme représenterait au total 4,8 M€ fait savoir Nîmes métropole. « *C'est une demande de la Chambre régionale des comptes* », rappelle avec insistance Jean-François Lheureux. Le directeur a raison. En revanche, l'an dernier, Nîmes métropole n'était pas tellement impatiente à l'idée de récupérer ces crédits. Selon l'une de nos sources, cette affaire « *avait été mise sous le tapis* » avec les résultats du directeur de l'époque, Gregory Merelo, qui semblaient satisfaire le président (Les Républicains) Franck Proust.

Aujourd'hui, le directeur a changé : Gregory Merelo a été débarqué, remplacé par Jérôme Nolesini. Les relations entre Nîmes métropole et Edeis ont légèrement changé. « *Le profil du nouveau directeur est plutôt financier. Cela va nous permettre de discuter chiffres* », poursuit le directeur général. Une conciliation a été ouverte. Pour Edeis, le contrat conclu avec Nîmes métropole prévoyait bien la perception de ses loyers. Un contrat validé, à l'époque, par le contrôle de légalité de la préfecture du Gard.

LES PLUS LUS

MÉTÉO Il y a 18 h • vu 6353 fois



INTEMPORIES La situation sur les routes dans le Gard ce Lundi 22 décembre 2025 en soirée